CAHIER DES CHARGES

CHALLENGE U12M
CHALLENGE ESPOIRS CRÉDIT AGRICOLE U13M

PRÉSENTATION DE L'ÉVÉNEMENT

CES CHALLENGES SONT DES COMPÉTITIONS DESTINÉES AUX CATÉGORIES U12M ET U13M.
3 COMPÉTITIONS ONT LIEU SUR LA MÊME JOURNÉE :

- LE CHALLENGE DU DISTRICT U12M (12 ÉQUIPES)
- LE CHALLENGE ESPOIRS CRÉDIT AGRICOLE U13M NIVEAU 1 (12 ÉQUIPES)
- LE CHALLENGE ESPOIRS CRÉDIT AGRICOLE U13M NIVEAU 2 (12 ÉQUIPES)

LORS DE CETTE FINALITÉ, L'ENSEMBLE DES ÉQUIPES S'AFFRONTENT À TRAVERS :

- DES DÉFIS TECHNIQUES,
- LE QUIZ SUR LES RÈGLES DE VIE ET LES RÈGLES DU JEU,
- DES MATCHES SOUS LA FORMULE « ÉCHIQUIER ».
- LE CHALLENGE CLIMAT DES RENCONTRES.

ORGANISATION ET INFORMATIONS

- CES CHALLENGES SE DÉROULERONT LE SAMEDI 10 AVRIL 2027

- L'AMPLITUDE HORAIRE POURRAIT ÊTRE DE 7H30 (ARRIVÉE DU DISTRICT SUR LE SITE) À 19H00 (DÉPART DU DISTRICT)

- LES ÉQUIPES SERONT PRÉSENTENT DE 8H30 (RDV SUR LE SITE) À 18H30 (REMISE DES RÉCOMPENSES) AVEC UNE PAUSE MÉRIDIENNE

- 36 ÉQUIPES DU DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE SERONT PRÉSENTES

- LA GESTION RESTAURATION ET BAR EST DU RESSORT EXCLUSIF DU CLUB ACCUEIL (DÉPENSES / RECETTES / ORGANISATION / MOYENS MATÉRIELS / MOYENS HUMAINS) SELON UN CADRE DÉFINI PAR LE DISTRICT.

- LA COMMISSION DE L'ÉVÉNEMENTIEL DU DISTRICT SERA PRÉSENTE SUR LE SITE, LE VENDREDI 9 AVRIL (MATIN) AFIN DE METTRE EN PLACE LES VISUELS DE COMMUNICATION (BÂCHES, FLAMMES, SIGNALÉTIQUES...)

- UNE VISITE DU SITE SERA PRÉVUE EN AMONT AFIN DE VISUALISER LES ESPACES, RÉPONDRE AUX PREMIÈRES QUESTIONS DU CLUB ACCUEIL (ET ÉVENTUELLEMENT DE LA MUNICIPALITÉ) ET FAIRE UN PREMIER LISTING DU MATÉRIEL.

- UNE RÉUNION D'ORGANISATION SERA FIXÉE ENSUITE AVEC LA PARTICIPATION DES RESPONSABLES DU CLUB ACCUEIL ET DE LA MUNICIPALITÉ AFIN D'EXPOSER L'ENSEMBLE DE L'ORGANISATION (TIMING, MATÉRIEL...).

- CET ÉVÉNEMENT EST CONTRUIT EN CO-ORGANISATION AVEC LE CLUB ACCUEIL, LA MUNICIPALITÉ ET LE DISTRICT DE FOOTBALL DE LOIRE-ATLANTIQUE.

CONTACT :



Julien GRANDJEAN
Responsable Communication et Événementiel
- Commission Communication
- Commission de l'Événementiel
- Gestion du site internet et réseaux sociaux
06 27 71 64 44
jgrandjean@foot44.fff.fr
District de Football de Loire-Atlantique
14 rue du Leinster - 44240 La Chapelle-sur-Erdre

CAHIER DES CHARGES

LES INSTALLATIONS

LES ÉQUIPEMENTS REQUIS

CODE COULEUR > OBLIGATOIRE
SI POSSIBLE
GÉRÉ PAR LE DISTRICT

LE COMPLEXE	• UTILISATION DU COMPLEXE DANS SA GLOBALITÉ (432 JOUEURS + LES ÉDUCATEURS + SUPPORTERS) (POSSIBILITÉ D'ADAPTATION À VOIR AU CAS PAR CAS)	
	• NE PAS AVOIR D'AUTRES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS SUR LE COMPLEXE AU MÊME MOMENT • ANTICIPER LES CHANGEMENTS DE TERRAINS POUR LES MATCHS DE FOOT À DOMICILE DES AUTRES CATÉGORIES DU CLUB	
	• DISPOSER DE PLUSIEURS POINTS DE BARS ET RESTAURATIONS (ENV. 300 SPECTATEURS + JOUEURS + STAFF)	
	• DISPOSER SUR LE SITE DE PLUSIEURS ZONES DE RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS (POUBELLES DE TRI ...)	
PARKING	• UTILISATION DE NOMBREUX PARKINGS AUTOUR DU COMPLEXE	
	• AVOIR UNE ZONE RÉSERVÉE D'ENVIRON 30 À 40 PLACES DE PARKING POUR L'ORGANISATION	
	• AVOIR DES ZONES DE STATIONNEMENT DÉFINIES POUR LE PUBLIC	
STADE	• 3 TERRAINS DE FOOT À 11 (DIVISIBLES EN 6 TERRAINS DE FOOT À 8 AVEC LEURS BUTS)	
	• POSSÉDER 1 OU DES ZONES D'ÉCHAUFFEMENTS	
	• UTILISATION D'UNE SALLE / GYMNASE POUR LES QUIZ (DE 11H À 15H AVEC INSTALLATIONS DE 26 TABLES SANS CHAISE POUR 144 JOUEURS AU MINIMUM PAR SESSION DE QUIZ)	
AIRE DE JEU	• L'AIRE DE JEU DOIT ÊTRE EN BON ÉTAT ET MESURER DE 60 À 75 M DE LONGUEUR ET DE 45 À 55 M DE LARGEUR	
	• ELLE DOIT ÊTRE PROTÉGÉE D'UNE MAIN COURANTE	
	• L'AIRE DE JEU DOIT ÊTRE EN PELOUSE NATURELLE OU EN GAZON SYNTHÉTIQUE	
	• TOUTES LES LIGNES DOIVENT ÊTRE TRACÉES (Y COMPRIS LA SURFACE DE RÉPARATION, LES ANGLES DE CORNER, ...) EN BLANC OU EN BLEU	
	• POINTS DE CORNER IDENTIFIÉS AVEC DRAPEAU, CONSTRIT FOOT, CÔNE ...	
	• LES LIGNES DES TERRAINS DOIVENT ÊTRE ESPACÉS D'AU MOINS 2 MÈTRES PAR RAPPORT À LA MAIN COURANT OU AUTRE OBSTACLE (SI IL Y A 1M50 D'ÉCART AVEC LES BUTS FOOT À 11, IL FAUT PRÉVOIR UNE PROTECTION)	
	• DISPOSER SUR CHAQUE TERRAIN DE FOOT À 8 DE 2 BANCS POUR LES REMPLAÇANTS ET DIRIGEANTS DE CHAQUE ÉQUIPE ET D'UNE CHAISE POUR LE DÉLÉGUÉ AU MATCH	
	• DISPOSER SUR CHAQUE ENTRÉE DE TERRAINS FOOT À 11 D'UN BARNUM AVEC 2 GANIVELLES POUR MATÉRIALISER L'ENTRÉE DES TERRAINS (ICI 3 ENTRÉES AU TOTAL)	

CAHIER DES CHARGES

LES INSTALLATIONS

LES ÉQUIPEMENTS REQUIS

CODE COULEUR > OBLIGATOIRE
SI POSSIBLE
GÉRÉ PAR LE DISTRICT

BUTS	• LES BUTS DE CHAQUE TERRAIN DOIVENT ÊTRE IDENTIQUES POUR ASSURER L'ÉQUITÉ SPORTIVE	
	• ILS DOIVENT MESURER 2,10 MÈTRES DE HAUTEUR ET 6 MÈTRES DE LARGEUR	
	• LES BUTS DOIVENT ÊTRE FIXÉS SANS DANGER : - AU SOL DANS DES FOURREAUX OU AVEC DES CONTRE-POIDS ÉQUIVALENTS - OU AU SOL ET DÉPLIABLES	
	• LES BUTS DOIVENT ÊTRE ALIGNÉS AVEC LA LIGNE DE BUT	
	• LES BUTS DOIVENT ÊTRE BLANCS, LES FILETS DOIVENT ÊTRE FIXÉS AU SOL ET EN BON ÉTAT (SANS TROU)	
VESTIAIRES	• LES VESTIAIRES DOIVENT ÊTRE ÉQUIPÉS DE DOUCHES EN ÉTAT DE FONCTIONNEMENT	
	• PRÉVOIR DES VESTIAIRES « ÉQUIPES » (8 MINIMUM) + DES VESTIAIRES « ARBITRES » (1 GRAND + 1 PETIT MINIMUM CAR 15 JEUNES ARBITRES MASCULINS ET FÉMININES PRÉVUS)	
SONORISATION	• AVOIR UNE SONORISATION EN PARFAITE ÉTAT DE MARCHE, AUDIBLE SUR L'ENSEMBLE DU COMPLEXE - ASPECT DE SÉCURITÉ - ASPECT ORGANISATIONNEL (MESSAGES, TIMING...) UNE SONORISATION PEUT ÊTRE INSTALLÉ VIA UN PRESTATAIRE EXTÉRIEUR (SI LA SONO PROPOSÉE N'EST PAS OPTIMUM)	
	• AVOIR À DISPOSITION 1 MICRO SANS FIL ET 1 MICRO FILAIRE	
	• POUVOIR DIFFUSER DE LA MUSIQUE SUR L'ENSEMBLE DU COMPLEXE (TABLE DE MIXAGE ET HAUTS PARLEURS)	
	• DOIT ÊTRE CONTRÔLABLE DEPUIS LE TABLE DE MARQUE (SONO / MUSIQUE / MICRO)	
LOCAUX	• AVOIR UN ESPACE SURÉLEVÉ COUVERT (PODIUM, CAMION, TRIBUNE ...) POUR LA TABLE DE MARQUE PERMETTANT D'AVOIR UNE VISIBILITÉ SUR L'ENTRÉE DES 3 TERRAINS (FOOT À 11) • INSTALLER DANS CET ESPACE, 2 TABLES, 3 CHAISES ET AU MINIMUM UNE ALIMENTATION ÉLECTRIQUE	
	• AVOIR UN (DES) ESPACES COUVERTS OÙ LES BÉNÉVOLES PEUVENT DÉJEUNER ASSIS ET AU CALME (SALLES ...) POUR AU MOINS 40 PERSONNES SIMULTANÉMENT	
	• AVOIR UN ESPACE (UN VESTIAIRE) POUR RÉALISER UNE INFIRMERIE	
EN PLUS	• ACCÈS WI-FI (SI POSSIBLE) OU PRISE RÉSEAU À PROXIMITÉ	
	• DISPOSER D'UN BANC POUR RÉALISER LES PHOTOS OFFICIELLES	
	• PRÉSENCE DE GANIVELLES SUR LE SITE (NOMBRE À ÉTABLIR SELON LE BESOIN SUITE À LA VISITE DU SITE)	
	• MATÉRIELS SPORTIFS (BALLONS, DRAPEAUX DE TOUCHE, CHASUBLES ...)	

CAHIER DES CHARGES

ORGANISATION DE L'ÉVÉNEMENT

CODE COULEUR > OBLIGATOIRE / SI POSSIBLE / GÉRÉ PAR LE DISTRICT

LES MEMBRES

LE CLUB ACCUEIL DOIT PRÉVOIR LA PRÉSENCE EN SIMULTANÉ D'AU MOINS 36 BÉNÉVOLES

(N'HÉSITEZ PAS À IMPLIQUER LE MAXIMUM D'ACTEURS DU CLUB : DIRIGEANT(E)S, JOUEURS(SES) ÉDUCATEURS(RICES), PARENTS ...)

IL FAUT AU MINIMUM :

- 20 BÉNÉVOLES POUR LES BARS ET RESTAURATIONS
- 6 RÉFÉRENTS DU CLUB (POUR L'ORGANISATION, LA RESTAURATION, LES SECOURS ...)
- 4 BÉNÉVOLES POUR LES AUTRES MISSIONS
- 6 BÉNÉVOLES POUR ÊTRE DÉLÉGUÉ DE MATCH

L'ÉVÈNEMENT	• RESPONSABLE ÉVÉNEMENTIEL ET MEMBRES DE LA COMMISSION DE L'ÉVÉNEMENTIEL DU DISTRICT	GÉRÉ PAR LE DISTRICT
	• RÉFÉRENT DE L'ÉVÈNEMENT POUR LA MUNICIPALITÉ	SI POSSIBLE
	• RÉFÉRENT DE L'ÉVÈNEMENT POUR LE CLUB	OBLIGATOIRE
LA TECHNIQUE (TESTS ET MATCHS)	• CONSEILLERS TECHNIQUES DÉPARTEMENTAUX ET MEMBRES DE LA COMMISSION TECHNIQUE POUR LES TESTS	GÉRÉ PAR LE DISTRICT
	• ÉDUCATEURS DU CLUB POUR LES TESTS TECHNIQUES (X8) MIS À DISPOSITION LE MATIN (DE 9H À 11H30)	OBLIGATOIRE
	• RÉFÉRENT TECHNIQUE DU CLUB PEUT ÉGALEMENT FAIRE PARTIE DES 8 ÉDUCATEURS CLUB POUR LES TESTS	OBLIGATOIRE
	• JEUNES ARBITRES, CONSEILLER TERRITORIAL EN ARBITRAGE DU DISTRICT ET MEMBRES DE L'ETDA	GÉRÉ PAR LE DISTRICT
	• RESPONSABLES DES TERRAINS (GESTION DE L'ENTRÉE DES 2 MATCHS SUR CHAQUE TERRAIN)	GÉRÉ PAR LE DISTRICT
	• DÉLÉGUÉS AU MATCH (GESTION DU DÉROULEMENT, DES BANCS... D'UN MATCH)	OBLIGATOIRE / GÉRÉ PAR LE DISTRICT
RÈGLEMENT ET GESTION	• MEMBRES DE LA COMMISSION PRÉ COMPÉTITION U13	GÉRÉ PAR LE DISTRICT
MÉDICAL	• UN RÉFÉRENT SECOURS MINIMUM (GESTION DE LA « BOBOLOGIE », APPEL ET ACCUEIL POMPIERS ...)	OBLIGATOIRE
RESTAURATION / BAR	• UN RÉFÉRENT RESTAURATION / BAR	OBLIGATOIRE
	• ÉQUIPE RESTAURATION (MEMBRES DU CLUB ACCUEIL) PRÉVOIR 8 PERSONNES MINIMUM PAR POINT DE RESTAURATION	OBLIGATOIRE
	• ÉQUIPE BAR (MEMBRES DU CLUB ACCUEIL) PRÉVOIR 6 PERSONNES MINIMUM PAR POINT DE BAR	OBLIGATOIRE
LES PERSONNALITÉS	• PRÉSIDENT DU CLUB (OU SON REPRÉSENTANT)	OBLIGATOIRE
	• MAIRE OU ÉLUS	SI POSSIBLE
	• PRÉSIDENT DU DISTRICT ET PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS U13 ET FÉMININES	GÉRÉ PAR LE DISTRICT
ÉLECTRICITÉ	• UN RESPONSABLE DU CLUB (OU ASTREINTE MUNICIPALE) PRÉSENT SUR LE STADE TOUTE LA JOURNÉE PEUT ÊTRE LA MÊME PERSONNE QUE LE RÉFÉRENT ÉLECTRICITÉ	OBLIGATOIRE
EN PLUS	• RÉFÉRENT SONO (SUR LE SITE) PRÉSENT SUR LE STADE TOUTE LA JOURNÉE PEUT ÊTRE LA MÊME PERSONNE QUE LE RÉFÉRENT ÉLECTRICITÉ	OBLIGATOIRE
	• RÉFÉRENT ÉCORESPONSABILITÉ (TRI, CIRCUIT COURT ...)	SI POSSIBLE